

TÉLÉPHONE 04 90 95 52 14
TÉLÉCOPIE 04 90 95 57 66
E MAIL : pierre.jean@notaires.fr

ATTESTATION

JE SOUSSIGNE Maître Pierre JEAN, notaire à BARBENTANE, atteste qu'aux termes d'un acte reçu par moi, avec la participation de Maître Hélène SELLIER-DUPONT, notaire associé à AVIGNON (84000), 2, Place Saint Lazare, le 10 mars 2017.

1^{er}/ Monsieur **Adrien CECCHINI**, retraité, et Madame **Jeanne Raymonde CHIAVACCI**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à AVIGNON (84000), 3 Rue Alexandre Blanc.

Nés savoir :

- Monsieur à TRASAGHIS (ITALIE), le 13 octobre 1937.
- Madame à AVIGNON (84000), le 14 août 1937.

Tous deux de nationalité Française, ayant la qualité de résident au sens de la réglementation en vigueur.

2^{er}/ Madame **Christine Caroline CECCHINI**, ingénieur, épouse de Monsieur François **DELESCLUSE**, demeurant à LYON (69007), 17 rue Jean-Marie Chavant.

Née à AVIGNON (84000), le 26 décembre 1959.

De nationalité Française, ayant la qualité de résident au sens de la réglementation en vigueur

ONT VENDU A :

Monsieur **Luc-Jérôme Albert MERCURY**, directeur export, célibataire majeur ayant conclu un pacte civil de solidarité avec Madame Mathilde MOURGUES, demeurant à BARBENTANE (13570), Mas de Laure.

Né à MARSEILLE (13000), le 17 septembre 1971.

De nationalité Française, ayant la qualité de résident au sens de la réglementation en vigueur.



L'IMMEUBLE ci-après désigné :

DESIGNATION

Sur le territoire de la commune d'**AVIGNON (84000)**, 12, Rue du Coq :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier figurant au cadastre de ladite commune Section DL Numéro 728 Lieudit "12 Rue du Coq" pour une contenance cadastrale de 44 centiares.

Lesquels biens et droits immobiliers consistent en :

LOT NUMERO TROIS (3)

Un appartement de type P1, au deuxième étage, composé d'un séjour, cuisine, salle d'eau avec WC et un dégagement.

Et les trois cent quarante millièmes (340/1000èmes) des parties communes générales.

Moyennant le prix principal de SOIXANTE MILLE EUROS (60000,00 €) payé comptant en totalité par un prêt.

L'entrée en jouissance a été fixée ce jour.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation sur papier libre, pour servir et valoir ce que de droit.

A BARBENTANE, le 10 mars 2017.

Pierre JEAN

NOTAIRE

209, Rue Pont de Guyot
13570 BARBENTANE

